



Pour le maintien et le développement des missions de la DGFIP en Haute-Corse. Non aux suppressions d'emplois et au démantèlement de nos services.

Ce vendredi 15 décembre la Direction a convoqué un Comité Technique Local afin de valider la suppression de 13 emplois pour notre département. Cette nouvelle saignée qui s'ajoute à la centaine opérée les années précédentes marque une étape cruciale dans l'affaiblissement de nos structures et de nos missions en Corse. C'est la raison pour laquelle nous ne participerons pas à ce CTL et exigeons l'ouverture d'un véritable dialogue social sur les points suivants.

- Tenue d'un Comité Technique Régional sur les missions et les structures de la DGFIP en Corse et particulièrement pour la Haute-Corse avec la mise en place de la Collectivité Unique.
- Un moratoire sur les suppressions d'emplois et les restructurations (transfert et fusion de services) en attendant les conclusions de ce Comité Régional DGFIP. Aujourd'hui il faut parfois plus de 40 jours pour obtenir un rendez-vous dans nos services. Des mécanismes de pénalités automatiques et scandaleuses se multiplient et frappent les contribuables comme pour certains paiements par chèques.
- Le maintien en Haute-Corse d'un service régional des Produits Divers (recouvrement notamment au profit des collectivités locales des taxes d'aménagement). Le transfert à Avignon de cette mission va pénaliser à la fois les collectivités locales et les usagers faute d'interlocuteur de proximité réactifs.
- La prise en compte des particularités fiscales et foncières Corses (fiscalité immobilière et patrimoniale, recouvrement, législation fiscale...)
- Un plan de qualification des emplois permettant aux agents de Corse d'obtenir des promotions avec toutes les garanties de maintien dans le département ou la Région.
- Une revalorisation des frais de déplacement pour les agents compte tenu des distances et du relief insulaire.

Les personnels et les organisations syndicales sont déterminées. Les revendications exprimées ont pour objectif de donner à la Corse les moyens nécessaires pour un service public de pleine compétence indispensable à son développement économique et social.

Le 15 décembre jour du CTL suppressions d'emplois, tous à la Direction